

MUNICIPALES 2020 – Dijon métropole

Partout en France s'exprime de plus en plus fortement une demande sociale en faveur du vélo. Ainsi la grande enquête nationale du Baromètre des Villes cyclables a connu en 2019 une forte participation : plus de 180 000 réponses, soit 63% d'augmentation par rapport à l'édition de 2017 ! Partout les usagers réclament plus de pistes cyclables sécurisées et continues. Lorsqu'elles existent et lorsque, un peu sous la contrainte – grèves des transports parisiens –, les citoyens sont amenés à expérimenter la « solution vélo », on voit la fréquentation de ces aménagements cyclables grimper en flèche !

La métropole dijonnaise ne fait pas exception. Plus de 1400 cyclistes ont répondu à l'enquête soit +15% par rapport à 2017. Ces cyclistes ont signalé une multitude de « points noirs » où ils se sentent en danger et exprimé le besoin de voir certains axes aménagés pour les vélos. Une demande citoyenne s'exprime aussi très régulièrement dans le cadre des commissions de quartier dijonnaises.

Pourquoi cette demande maintenant ? Bien sûr il y a une prise de conscience accrue des urgences environnementales et climatiques, bien sûr, il y a l'inquiétude grandissante vis-à-vis de la pollution chronique de l'air des villes, mais peut-être tout simplement il y a le besoin pour les citoyens de disposer d'une solution de mobilité à la fois sûre, efficace et sans gros impact sur leur pouvoir d'achat !

C'est pourquoi il nous a semblé particulièrement opportun que la question du vélo soit au cœur des débats de la campagne afin que toute ces attentes citoyennes soient au plus vite satisfaites, et cela dans l'intérêt de tous. Nous proposons donc :

Un plan vélo pour une vraie politique cyclable métropolitaine

- Apaiser tous les quartiers, en y réduisant le volume et la vitesse du trafic motorisé
- Réaliser la première tranche du réseau express vélo, sécurisé, continu, lisible, efficace et confortable, pour enclencher rapidement l'essor de la pratique...
- Définir une politique cyclable cohérente, financée à la hauteur des besoins ET élaborée en concertation
- Développer massivement l'offre de stationnement sécurisé des vélos
- Permettre à tous les élèves du primaire de savoir rouler à vélo en autonomie dans la ville
- Protéger l'espace des piétons et celui des cyclistes de l'envahissement par les véhicules motorisés

Ces grandes orientations sont décrites en détail dans [notre manifeste](#) et, dans un questionnaire destiné aux candidats, elles sont traduites en actions à mettre en œuvre, au niveau communal ou métropolitain, lors de la prochaine mandature.

Les candidats sont invités à exprimer publiquement leurs engagements sur chacune de ces actions via le site

municipales2020.parlons-velo.fr

Et bien sûr, les électeurs sont invités à consulter ce site afin de connaître les engagements de leurs candidats.